



Procès-verbal Assemblée Générale 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de Perf s'est tenue le mardi 25 mai 2023 en distanciel et en présentiel au 115, rue Réaumur, 75002 Paris.

Etaient présents lors de cette Assemblée Générale :

En distanciel :

- ▶ Quentin Guézéneq,
- ▶ Fabrice Wilthien, Vice-Président,
- ▶ Thomas Jacquet, Vice-Président,
- ▶ Vincent Foucart, Secrétaire Général,

En présentiel :

- ▶ Béatrice Gold,
- ▶ Jean-François Schneider,
- ▶ Rita Dupuis, Administratrice,
- ▶ Alexis de Rozières, Président,
- ▶ Jeanne Bachoffer, Déléguée Générale.

Hervé Righenzi de Villers, Trésorier, était excusé.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- ▶ Rapport du Conseil d'Administration - Bilan moral de l'année 2022
- ▶ Rapport financier, rapport du Commissaire aux Comptes
- ▶ Approbation des comptes 2022 et affectation du résultat
- ▶ Approbation du budget 2023
- ▶ Renouvellement de mandats / élections

- ▶ Rémunération des administrateurs
- ▶ Vote des résolutions
- ▶ Questions diverses

Modalités de vote et participants

Dans la continuité des années précédentes, et avec succès, le vote des résolutions a été proposé en ligne, pour permettre une participation plus large. Le vote était ouvert du 20 avril au 24 mai.

- ▶ 1 000 adhérents ont voté en ligne (998 votants et deux pouvoirs utilisés),
- ▶ 282 procurations ont été données, dont 274 au président (les 8 autres procurations n'ont pas été exercées)
- ▶ Les membres suivants ont voté lors de l'AG :
 - Alexis de Rozières,
 - Jean-François Schneider,
 - Quentin Guézéneq,
 - Fabrice Wilthien,
 - toutes les autres personnes présentes à l'Assemblée Générale avaient voté préalablement en ligne.

Le quorum est atteint par le vote de 1 278 adhérents, le taux de participation est de 4,25%.

Le Président ouvre la séance en remerciant les adhérents présents et les administrateurs, indépendants ou représentants d'Eres.

Résumé des débats et des questions en séance :

Le support de présentation de l'assemblée générale est tenu à la disposition des adhérents qui en feraient la demande.

Avant de passer à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, le Président revient sur le contexte financier 2022 et le début de l'année 2023.

Rapport Moral

Le rapport moral est présenté.

L'année 2022 marquée par la souscription d'un nouveau PER (Rnest) assuré par Spirica. Ce PER disposant d'une gamme financière simplifiée est destiné aux salariés des entreprises clientes d'Eres.

Rita Dupuis présente le reporting d'activité des différents PER pour l'année 2022.

L'activité a ainsi été marquée par :

- ▶ Une réduction de l'activité de transferts après les premières années d'équipement post loi PACTE,
- ▶ Le maintien d'un taux d'UC important,
- ▶ Une part d'adhésion en croissance sur le contrat assuré par Spirica.

Rita Dupuis expose ensuite les sujets qui ont marqué l'année 2022 et les projets 2023 :

- ▶ Actualités 2022 :
 - Baisse des frais de gestion sur le contrat LE PER ERES by Spirica,
 - Obligation d'isoler les actifs retraite : Choix du passage en FRPS pour SwissLife et du cantonnement pour Spirica,
 - Charte des transferts lancée par PERF auprès de la FAIDER et qui a finalement été acceptée et portée par France Assureurs.

- ▶ Projets 2023 :
 - La SC ERES IMMOBILIER socle des gestions pilotées immobilières a été absorbée par la SCI Primaliance Immotrend gérée par La Française Real Estate Management au 30 mars,
 - L'offre financière sera enrichie au sein des contrats à plus de 350 unités de compte pour permettre aux distributeurs d'apporter le meilleur conseil en investissement aux adhérents,
 - La souscription par l'association du premier contrat d'assurance vie « Eres La Vie » assuré par SPIRICA.

Alexis De Rozières présente les évolutions règlementaires passées et à venir.

Rapport Financier – comptes 2022 et budget 2023

Le rapport financier 2022, le rapport du commissaire aux comptes, les comptes 2022 ainsi que le budget 2023 sont présentés aux participants.

Vote des résolutions et élection des administrateurs

Il est alors passé au vote des différentes résolutions qui sont toutes adoptées à la majorité selon les quantum suivants.

A noter les votes en ligne ont été assurés par le biais de l'outil sécurisé et anonymisé mis à disposition par Netanswer.

Résolution	Libellé de la résolution	Oui en ligne + Oui en AG	Non en ligne	Abstention en ligne et en séance	Total des votes exprimés
1 ^{ère} résolution	Approbation des comptes 2022 et quitus	909 + 4	13	78 + 274	1 278
2 ^{ème} résolution	Approbation du budget 2023	903 + 4	10	87 + 274	1 278
3 ^{ème} résolution	Approbation du rapport du Commissaire aux comptes	920 + 4	8	72 + 274	1 278
4 ^{ème} résolution	Autorisation de signature 1	923 + 4	17	60 + 274	1 278

5 ^{ème} résolution	Autorisation de signature 2	942 + 4	9	49 +274	1 278
6 ^{ème} résolution	Election des administrateurs	Voir plus bas	Voir plus bas	Voir plus bas	
7 ^{ème} résolution	Indemnités des administrateurs	807 + 4	84	109+274	1 278

Il est alors procédé à l'élection des deux administrateurs.

Candidats	Votes exprimés en ligne	Votes exprimés en AG	Total
BRAUN Nicolas	412		412
FOUCART Vincent	495	1	495
JACQUET Thomas	476		476
SCHNEIDER Jean-François	426	2	428

Vincent FOUCART et Thomas JACQUET sont donc réélus jusqu'à l'Assemblée Générale de 2026.

Il est également fait part des différentes questions et débats lors de l'Assemblée Générale.

Questions de M. Guézéneec :

Pourquoi avoir fait le choix d'un contrat d'assurance vie associatif concernant Eres La vie et non d'un contrat individuel ?

Le président rappelle l'attachement d'Eres au rôle protecteur de l'association PERF pour les épargnants. L'objectif de l'association est de défendre l'intérêt de ses adhérents et son importance dans les discussions avec les assureurs des contrats est proportionnelle au nombre d'adhérents qu'elle représente ainsi que des encours confiés. Le lancement du contrat d'assurance vie viendra donc renforcer son rôle et l'écoute de l'assureur dans les orientations souhaitées par l'association.

L'activité sur le contrat souscrit auprès de Spirica est-elle à la hauteur des attentes ?

Le président rappelle que l'association n'a pas d'objectif d'orientation des adhésions vers un assureur plutôt qu'un autre. Le poids relatif du nombre d'adhésion Spirica est en augmentation même s'il reste inférieur à celui des adhésions Swisslife. Chacun des deux contrats disposent d'atouts spécifiques comme par exemple une plus large gamme d'unité de compte coté Spirica et une politique de PB sur le fonds en euro spécifique pour le contrat SwissLife.

La Banque de France a constaté des moins-values latentes sur les fonds euros, quels échanges avec Swisslife sur le sujet ?

Plusieurs administrateurs apportent leur éclairage en rappelant qu'il s'agit d'un point de vigilance discuté avec les assureurs lors des échanges du conseil d'administration et des conseils de surveillance.

VFO : Il n'y a pas à ce stade de sujet d'inquiétude, mais une vigilance accrue, l'assureur Swisslife reste solide avec une maîtrise de sa collecte nette.

TJA confirme également que PERF a interrogé les assureurs pour comprendre leur stratégie,

ADR rappelle également que les assureurs disposent de provisions pour le paiement de la participation aux bénéficiaires qui permettent d'amortir cet effet de la hausse des taux.

M. Guézéneec appelle également l'association à améliorer la réactivité de la mise à jour de la liste d'unités de compte en donnant pour exemple le retard pris pour le référencement de fonds obligataires datés.

M. Schneider qui avait fait acte de candidature au poste d'Administrateur exprime son regret de ne pas avoir été élu. Il fait également part de son souhait que l'association maintienne sa vigilance lors des prochaines élections sur l'équité portée à l'ensemble des candidatures.

Alexis de Rozières remercie les participants pour leur présence, de leur intérêt pour l'association et rappelle le travail des administrateurs au fil de l'année.

Après épuisement de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale est close à 11h40.

Alexis de Rozières, Président



Rita Dupuis, Administratrice

